

JOP 2024 : le bois français vise la plus haute marche



Photo : Plan Rapproché

Favoriser l'utilisation de solutions de construction et d'aménagement en bois, notamment français, dans les ouvrages des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024. C'est la mission que s'est donnée France Bois 2024 (FB 2024). Objectif : atteindre une part de 50 % de bois français. Le point avec Georges-Henri Florentin, président de France Bois 2024.

La Lettre B – Rappelez-nous ce qu'est France Bois 2024 ?

Georges-Henri Florentin – Portée et financée par l'Interprofession nationale France Bois Forêt et le Codifab¹, France Bois 2024 est l'un des projets structurants du Comité stratégique de filière bois. La France s'est engagée à réaliser les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, pressentis pour être les plus durables de l'histoire. La filière a compris qu'il y avait là une opportunité pour le bois. C'est donc devenu l'un de nos projets structurants. Avec deux impératifs : produire des réalisations exemplaires utilisant massivement le matériau bois afin de préparer la transition qui est en train de s'opérer et de répondre aux enjeux de la stratégie nationale bas carbone ; réaliser les bâtiments avec 50 % de bois français. Tel est l'objectif de notre équipe depuis 2018.

Vous parlez de bâtiment exemplaire. Quelle en est la définition lorsque l'on travaille le bâtiment avec du bois ?

Avant tout, c'est un bâtiment dans lequel l'utilisateur se sent bien. Le bien-être est

fondamental et est une exigence très forte chez nos concitoyens. Ensuite, c'est une construction qui offre les fonctionnalités attendues. En cela, elle doit répondre à des caractéristiques techniques plus froides, mais essentielles : performances thermiques, résistance au feu, propriétés mécaniques. L'esthétisme est aussi un critère désormais incontournable. Et depuis la prise de conscience quant à la nécessité de décarboner le bâtiment et, plus largement, notre économie, s'est ajoutée l'utilisation de matériaux durables – comme le bois !

Les JOP vont se dérouler sur plusieurs sites : le Village des athlètes (22 bâtiments répartis en 3 lots, pour l'accueil de 2700 sportifs) autour de la Seine-Saint-Denis (93) – la part de matériau bois y sera majoritaire – et le Village des médias du côté du Bourget.

Le Grand Palais Éphémère sera-t-il utilisé dans le cadre des JOP ?

Tout à fait, ainsi que d'autres bâtiments. Le Grand Palais Éphémère accueillera tout ce qui est judo, lutte... En revanche, il est destiné à

Pour en savoir plus :

- francebois2024.com
- fbie.org
- franceboisforet.fr
- codifab.fr
- boisdefrance.org
- pefc-france.org
- ouvrages-olympiques.fr
- cstb.fr

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois



► Village des athlètes des JOP 2024.

Photo : Solideo Groupement Nexity SA, Eiffage Immobilier IDF

être démonté, à l'inverse, au final, de la tour Eiffel. GL Events, lauréat de cette opération, voulait un minimum de béton, et FB2024 a su lui démontrer toute la pertinence de la solution bois. Le résultat est esthétique : visiteurs, participants, mais aussi le président de la République, Emmanuel Macron, ou encore le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, tous exprimaient leur satisfaction.

Êtes-vous satisfait de la part du bois dans ces projets, et parviendra-t-on à atteindre l'objectif de 50 % de bois français ?

Ceux qui imaginaient des bâtiments 100 % bois seront forcément déçus. Concrètement, sur le Village des athlètes, 50 % des bâtiments jusqu'à R+6 seront à structure bois, ce qui est une belle réussite, et c'est bien plus que dans le collectif actuellement. Les projets R+12 seront, eux, hélas, à structure béton, mais nous travaillons étroitement avec le CSTB² pour que les façades en briques ou en RPE (revêtement plastique épais) soient sur des supports bois.

Question volumes, on devrait être aux alentours de 20 000 m³ de bois pour le Village des athlètes. Mais il y aura aussi celui des médias et d'autres bâtiments, dont le Grand Palais Éphémère sur le Champ-de-Mars. Certaines équipes se sont engagées à apporter plus de 50 % de bois français. De son côté, la Solideo³

a fixé, dans ses appels d'offres, un minima de 30 % de bois français, et bien sûr, 100 % issus de forêts gérées durablement. Pour l'instant, nous restons confiants dans notre capacité à atteindre ces 50 %.

Comment voyez-vous les choses dans les deux ans à venir ?

D'autres bâtiments à structure bois vont émerger : la piscine olympique à Saint-Denis, une Arena... Il importe que nous restions vigilants avec les maîtres d'ouvrage afin d'éviter le « variantage » et veiller à ce que les permis de construire soient respectés, avec les matériaux retenus, donc le bois.

Deuxième élément, quelques études techniques collectives, sur les façades, les receveurs de douches, etc., sont en cours, pour faciliter ces réalisations et le contrôle des chantiers. En outre, la concentration sur un même site d'entreprises, d'ouvriers, de conducteurs de travaux, nécessite forcément des formations complémentaires. Nous allons intervenir en ce sens.

Entre autres objectifs, il s'agit de vérifier avec l'outil « France Bois Traçabilité » au respect des engagements en termes de traçabilité, que ce soit la provenance et le pourcentage de bois français comme de bois transformés par des entreprises françaises. Ce travail constituera un héritage pour l'ensemble de la filière, car toute filière doit avoir, de nos jours, une traçabilité. ◆

² Centre scientifique et technique du bâtiment

³ Société de livraison des ouvrages olympiques